



Genève, le 24 novembre 2013

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Non à la hausse du prix annuel de la vignette : Genève appelle de ses vœux la création du fonds pour les routes nationales

Le Conseil d'Etat a pris acte du vote des citoyennes et citoyens suisses, qui ont refusé l'augmentation du prix de la vignette autoroutière.

Le nouvel arrêté sur le réseau des routes nationales, dont le financement vient d'être refusé par le peuple, ne sera donc pas mis en application. Il prévoyait l'extension du réseau des routes nationales de 383 kilomètres, la réalisation de contournements de plusieurs localités, ainsi que la planification de la résolution des goulets d'étranglement sur les autoroutes de Morges/Lausanne et du Glatttal zurichois.

Même si ce refus n'a pas de conséquences directes sur les projets genevois, aucun transfert de tronçons routiers au réseau des routes nationales n'étant prévu sur le territoire du canton de Genève, il pose la question des modalités d'un financement pérenne du réseau des routes nationales, de son aménagement et de son développement pour éliminer les goulets d'étranglement.

Le Conseil d'Etat craint que le financement du réseau des routes nationales et de ses extensions soit en l'état difficile à trouver, au risque de retarder certains projets. Il continuera cependant à défendre la réalisation rapide de l'élargissement de l'autoroute de contournement, inscrite comme projet prioritaire dans le prochain message du programme d'élimination des goulets d'étranglement qui sera soumis au parlement fédéral début 2014, ainsi que celle, à plus long terme, de la traversée du lac.

A ce titre, le Conseil d'Etat forme le vœu que la création d'un fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération, qui sera mis en consultation par le Conseil fédéral début 2014, offre rapidement une base de financement pérenne pour les projets de développement des routes nationales.

Pour toute information complémentaire : ...